



Votre Futur Métier : Conseiller et réfèrent juridique

Quel est votre profil académique ?

Un bachelier à l'**Ecole de Droit** à l'**UMONS (2020)** et un Master en droit à l'**ULB**, finalité civil et pénal (2022).

Où travaillez-vous actuellement ?

Je travaille actuellement pour la Ministre Jacqueline Galant, au sein du **Gouvernement Wallon** et du **Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles**

Quel y est votre métier actuel ?

Conseiller et réfèrent juridique en charge des médias, du sport, des infrastructures sportives et de **Wallonie Bruxelles Enseignement** au sein du Cabinet de Madame la Ministre Jacqueline Galant.

Quelles en sont les missions principales ?

Le rôle principal d'un conseiller ministériel est de fournir des conseils techniques, stratégiques et politiques dans les domaines

relevant de la compétence de la Ministre.

Mes missions principales en tant que réfèrent juridique sont de participer à l'élaboration des nouvelles normes de droit (rédaction et/ou modification de décrets, d'arrêtés du Gouvernement, d'arrêtés ministériels, ...), de conseiller juridiquement la Ministre dans le cadre des réformes à entreprendre, de préparer des rapports ou des lettres officielles pour la Ministre, d'effectuer une veille législative et réglementaire, d'accompagner la Ministre dans certains de ses déplacements.

Quels sont les avantages de ce métier ?

Ce métier offre de nombreux avantages : Être au cœur de l'élaboration des normes de droit, développer un réseau de rencontres assez important, un sens des responsabilités, une grande diversité des tâches.

Quels sont les inconvénients de ce métier ?

Je préfère parler de « défis » plutôt que « d'inconvénients », tant ce terme est empreint de subjectivité. Le métier de Conseiller ministériel comporte ainsi, à mon sens, plusieurs défis :

- Responsabilité accrue : le Conseiller joue un rôle crucial dans l'élaboration des décisions stratégiques, ce qui peut entraîner une forte pression, notamment dans

les moments où des choix importants doivent être faits rapidement.

- Disponibilité : le travail peut parfois nécessiter que l'on puisse adapter ses horaires de travail en fonction des besoins du Cabinet.

- Relation avec les parties prenantes : le Conseiller joue également un rôle dans la gestion des relations avec les citoyens ou avec les groupes d'intérêt. Ces interactions peuvent parfois être tendues ou difficiles, en particulier lorsque des décisions impopulaires ou controversées sont prises.

Décrivez votre journée professionnelle « type » ?

Il m'est impossible de vous donner une journée « type » tant les missions du Conseiller sont extrêmement variées et dépendent des besoins spécifiques de la Ministre à un instant donné.

Quelle est la part de responsabilité de ce métier ?

La responsabilité dans le métier de Conseiller est considérable, tant auprès de la Ministre, que des autres membres du Gouvernement, que des parties prenantes externes, mais aussi des administrations et enfin et surtout des médias.

Quelles sont les compétences nécessaires à ce métier ?

Le métier de Conseiller requiert une combinaison de compétences



techniques, stratégiques et humaines :

- Anticipation des tendances : pouvoir anticiper les évolutions législatives, sociales et médiatiques, et aider à élaborer des stratégies adaptées aux situations futures ;
- Communication écrite et orale : rédiger des rapports, des lettres, des notes de synthèse de manière claire et précise et savoir tenir et animer des réunions ;
- Négociation et diplomatie : savoir négocier et gérer des situations conflictuelles avec tact et diplomatie, notamment lorsqu'il s'agit de concilier des intérêts divergents ;
- Gestion du temps et des priorités : être capable de « jongler » avec de multiples tâches et dossiers urgents tout en respectant les délais ;
- Relationnel et travail en équipe : travailler en étroite collaboration avec différents acteurs internes et externes ;
- Connaissances juridiques : avoir une bonne connaissance de la législation en lien avec les matières traitées ;
- Ethique professionnelle : faire preuve d'intégrité, notamment lorsque l'on gère des informations sensibles ou confidentielles liées aux politiques et aux prises de décisions gouvernementales.

Quels sont vos conseils de type « Insertion professionnelle » pour les (futurs) jeunes diplômés de l'UMONS ?

« Cultivez votre réseau avant d'en avoir besoin et créez des opportunités à travers des projets collaboratifs ».

En anticipant votre insertion professionnelle par la construction d'un réseau avant d'en avoir besoin, vous ouvrez des portes bien plus tôt et vous vous préparez à saisir des opportunités imprévues !